
**REUNION DU CONSEIL COMMUNAL
DU 8 JUILLET 2026**

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Manternach a l'honneur d'inviter les membres du conseil communal, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, à se réunir en date du

Mercredi, le 8 juillet 2026 à 14:00 heures

dans la salle des séances de la maison communale, 3 Kierchewee, L-6850 Manternach, avec l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

En séance à huis clos

- 1) Affaires du personnel – Demande de réduction de stage

En séance publique

- 2) Modification ponctuelle du PAP « Quartier existant »
- 3) Approbation de la convention en vue du lotissement « Am leweschte Grumm » à Berbourg
- 4) Projet « Pont Spijelsbréck » entre Manternach et Mertert
 - 4.1) Approbation de l'avant-projet détaillé
 - 4.2) Approbation du devis
- 5) Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt commercial pour l'année d'imposition 2027
- 6) Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2027
- 7) Introduction d'un subside Interrail aux jeunes habitants de la Commune de Manternach
- 8) Approbation d'un crédit supplémentaire – Article budgétaire 3/825/648120/99001
- 9) Approbation d'un crédit supplémentaire – Article budgétaire 3/121/648110/99001
- 10) Approbation d'un don – Comité des fêtes Grevenmacher
- 11) Approbation d'un subside extraordinaire – BBC East Side Pirates
- 12) Approbation d'une convention de prestation de service
- 13) Approbation d'un contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles
- 14) Approbation d'un compromis de vente

- 15) Approbation d'un acte rectificatif
- 16) Approbation de la convention de gestion dans le cadre de la création d'un réseau de forêts naturelles ou semi-naturelles en libre évolution
- 17) Approbation d'un morcellement
- 18) Approbation de recettes
- 19) Approbation de règlements de circulation
- 20) Syndicats / Commissions – Informations des délégués / Présidents
- 21) Communication du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers

Manternach, le 1^{er} juillet 2026

Le collège des bourgmestre et échevins.

